
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU SAINT-ESPRIT

Objet : convocation
N/Réf. : FMT/PF/VM-F/10/21/85

Saint-Esprit, le 14 octobre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre part à la séance du conseil municipal qui se tiendra le **jeudi 21 octobre 2021 à 17H00 en Mairie, salle des délibérations**, suivant :

L'ORDRE DU JOUR

1. Projet de demande d'entrée au Panthéon présenté par l'Association « Paulette NARDAL au Panthéon »,
2. Projet de création d'une société publique locale,
3. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122.2-22 du CGCT,
4. Procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021,
5. Modification de la délibération n°47/2021 du 8 juillet 2021 portant cession de foncier en vue de la reconstruction du Centre Hospitalier du Saint-Esprit,
6. Mise en œuvre de la procédure de déclaration de parcelles en état d'abandon manifeste,
7. Informations diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Fred Michel TIRAULT


NB : Je vous rappelle que conformément aux dispositions du règlement intérieur du conseil municipal :

- Les dossiers relatifs à l'ordre du jour sont consultables au secrétariat général de la Mairie.
- Vous avez la faculté de transmettre à la Direction Générale des Services trois jours francs avant la séance toutes questions écrites portant sur un sujet d'intérêt local.

Consignes COVID :

- Le port du masque est obligatoire,
- Accueil du public limité afin de respecter les règles de distanciation physique,